Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du 02 Juillet 2024

Présents: Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, LOMBARD, PIRAUD, HYVERNAT, BLANC, NAILI, CROCI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, PINET, TULOUP, MALIGEAY, VICENTE

Excusés avec pouvoir: M. BOUVEYRON (pouvoir à F. DELPEUX), MO FERRIERE (pouvoir à K. NAILI),

Absents: Madame et Monsieur BRENIER et ARQUILLERE

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire. Carole FOUILLET est nommée secrétaire de séance. Le procès-verbal de la séance du 14 mai est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 07/2024DE01: Contrat d'apprentissage

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le recrutement potentiel d'un apprenti au sein de l'école maternelle Les Echaras dans le cadre de la préparation d'un CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (AEPE) pour une durée d'une année.

Délibération n° 07/2024DE02: Droit de préemption

Quatre déclarations d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption ont été reçues en mairie. Elles concernent :

- Pour la première, une maison d'habitation avec garage cadastrée C678, 748 et 1608,
- Pour la deuxième, un local commercial cadastré C1609, C1610 et C161,
- Pour la troisième, un appartement cadastré C515,
- Pour la quatrième, une maison d'habitation cadastrée C465.

Madame le Maire, intéressée, se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

Délibération n°07/2024DE03: Changement de dénomination d'une voie

La route de la Combe correspond à la VC 202 qui débute à l'intersection avec la VC 231 (chemin de Bartassieux) et se termine à l'intersection avec la RD 389. Mais la route de la Combe comprend également le chemin privé cadastré B 674 qui dessert les trois habitations cadastrées B 671, B 672 et B 1236.

Historiquement, ce petit hameau s'appelait La Lérine. La dénomination de « route de la Combe » crée aujourd'hui différents problèmes d'identification de ce lieu-dit. La poste, les transporteurs et différents usagers rencontrent régulièrement des difficultés pour trouver ces habitations avec le risque que cela pourrait représenter si les secours rencontraient le même problème en cas de besoin.

Afin de pallier ces difficultés, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner la dénomination de « impasse de la Lérine » à l'impasse cadastrée B 674, depuis l'intersection avec la VC 202 « route de la Combe » jusqu'à son terme.

Délibération n° 07/2024DE04: CCPA, convention voirie

Les communes ont la possibilité de réaliser des prestations d'entretien sur les voiries d'intérêt communautaire grâce à leurs services internes dans la mesure où le dispositif relève d'une bonne organisation et de rationalisation des services.

De fait, il est proposé au conseil municipal la signature d'une convention avec la CCPA organisant le partage de ces services pour l'entretien des abords des chaussées et les modalités de remboursement. Le conseil municipal approuve la signature de cette convention à l'unanimité.

Décisions du maire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions suivantes :

- Cimetière, renouvellement d'une concession pour une durée de 15 ans.

Décisions d'urbanisme

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	ОВЈЕТ	Déposé le
MOURA Roger 69 COURZIEU	Chemin de Bartassieux	Construction maison de plein pied avec son abri voiture et son atelier	18/06/2024

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

- Espace plurifonctionnel: Le rapport sur la pollution du terrain suite à l'occupation du tènement par une ICPE a été reçu. Pas de souci majeur. Des recherches complémentaires de gaz au niveau du sol sont conseillées mais les conclusions sont dans l'ensemble favorables et devraient permettre de déposer le permis de construire avant la fin de l'année.
 - En parallèle, le travail sur la qualité du son se peaufine, le chiffrage du projet se précise et devrait permettre de solliciter, de nouveau, des subventions sur cette fin d'année. Une rencontre avec le nouveau sous-préfet sera sans doute organisée dans les prochains mois afin de lui présenter le projet.
- Projets photovoltaïques : les ordres de service sont passés auprès des entreprises DES Electricité et D. Chenevière : les travaux devraient intervenir dans le courant de l'été pour les 2 projets d'installation d'une puissance de 9 Kw, sur l'école maternelle et la poste.
- Salle polyvalente: des devis sont en cours pour éventuellement remplacer les anciens néons par des leds Le travail se fait en partenariat avec les fédérations de tennis et de basket pour s'assurer d'avoir le bon niveau d'éclairage.
- Ecole : la commande pour la réhausse du grillage côté place neuve a été passée ; les travaux sont à venir.
- Terrain de foot : une étude est également menée pour le remplacement de l'éclairage actuel dans la mesure où les ampoules grillent les unes après les autres et ne peuvent plus être remplacées. Deux cages à 7 ont été commandées et devraient être installées avant la reprise de septembre.
- La Poste : le logement a été libéré ; les études mettent en avant un coût de réhabilitation assez important. De fait, les travaux pourraient être reportés de quelques mois.

Arrivée J. MALIGEAY

O Manifestations

- Fête de la musique: elle a eu lieu le 14 juin, organisée par Béchamel et l'association des commerçants, avec un soutien financier de la commune. Une belle participation en dépit du temps maussade. Bravo aux deux associations pour cette belle organisation.
- Le repas des ainés sera cette année servi par la boucherie Combet.

O Fleurissement

- Plantation de vivaces et annuelles: le printemps et le début d'été ont été très favorables aux plantations. L'équipe de bénévoles est toujours aussi présente et active.
- Quartiers et hameaux : le nouveau plan avance ; il remplacera la dernière édition de 2013.

O Associations

- La réunion avec les associations pour établir le planning d'utilisation des salles s'est bien déroulée.
- Le Pick'Asso sera distribué en septembre comme à l'accoutumée.
- Le panneau banderole de la Brévenne est déjà bien utilisé par les différentes associations et la commune.

O Communication

La réflexion se poursuit autour d'un panneau fixe, à la Brévenne, pour annoncer le cœur de village.

O Culture

Bibliothèque : Pour rappel, elle sera ouverte uniquement les jeudis et les samedis de 10 h à 12 h du 11 juillet au 03 août ainsi que les jeudi 05 et samedi 07 septembre ; elle sera fermée du 05 au 31 août.

Les prochaines dédicaces auront lieu en fin d'année et une réflexion est également en cours pour de nouvelles conférences.

O Urbanisme

- Déclaration de projet du Clos du Centre : le rapport du commissaire enquêteur a été reçu. Suite aux remarques faites par des riverains, la commission travaille à intégrer les différentes remarques dans le projet, la principale étant liée à l'accès de ce futur lotissement.
- Propriété Bernard : des réponses liées aux possibilités de voirie sont attendues.

O Voirie

- Le premier passage de l'éparage a été réalisé.
- Les PATA (Point A Temps Automatique) sur les voiries communautaires sont prévus courant juillet.
- Des marquages au sol ont été repris : route du Col, des places de stationnement sur la place du marché, le passage piéton Rue du Nord, création d'un passage piéton route de Brullioles, les arrêts minutes ont été tracés en rouge pour plus de lisibilité et 6 stationnements en zone bleue ont été créés à la Brévenne.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- ACM: un bilan avec les communes partenaires a été réalisé; ces dernières nous demandent plus d'explications sur la répartition de l'enveloppe financière de chacune.
 - Bonne fréquentation prévue sur l'été avec des animations sur le thème des 4 éléments : une sortie à Cublize est prévue ainsi que différents intervenants avec la fabrication d'un four solaire notamment.
- La Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF arrive à son terme en 2025 et devra être renouvelée pour continuer à percevoir les aides CAF.
- Conseil d'école Les Echaras: la baisse des effectifs se poursuit; pas de fermeture de classes cette année mais la rentrée 2026 pourrait être difficile pour le maintien des 8 classes.
 Les classes de CM partiront une journée aux jeux paralympiques le 05 septembre; la commune et le CPE soutiendront financièrement cet événement.
- La classe de l'IME est toujours présente, chaque jour, dans les locaux de l'école Les Echaras.
- Conseil d'école les Trois Collines : effectif stable.
- Chantier jeunes : le chantier estival débutera le 08 juillet avec la poursuite de la fresque Rue du Nord ainsi que la mise en valeur du transformateur de la Drivonne.
- Chantier jeunes 2025 : la fresque du mur des Griottes pourrait être reprise.

O Agriculture

- Inauguration du rucher pédagogique: elle a eu lieu le 08 juin avec différentes animations tout au long de la journée. En dépit du temps mitigé, 150 visiteurs étaient présents. Des représentants du syndicat apicole étaient également présents.
- Moustique tigre: une sensibilisation a été faite à l'école en partenariat avec la Directrice de l'ACM, sensibilisation sous forme de jeux et de questions, très appréciée par les enfants.
- La récolte des cerises se poursuit. Beaucoup de déchets en raison de la météo peu favorable et de fait des tonnages moindres cette année, Ce temps compliqué pour la récolte des cerises est néanmoins profitable pour les autres fruits, pêches, pommes, mirabelles, qui grossissent bien mais également pour le foin, ramassé en quantité abondante. Les céréales sont également belles. Il faudrait maintenant bénéficier d'une période plus sèche pour que les moissons se déroulent dans de bonnes conditions.

O SIVOM

Les travaux liés au terrain de foot devraient démarrer dans l'été. La répartition financière se fera probablement au nombre de joueurs de chaque commune au sein du club. Les principaux partenaires financiers seront les communes de Courzieu et Brussieu.

Questions diverses

Madame le Maire indique qu'en raison de la période estivale, et notamment des congés, la délibération relative au déclassement de la parcelle cadastrée C1173 du Clos de la Chapelle a été reportée au conseil municipal de la rentrée.

La séance est levée à 20 h 40. Prochain conseil municipal le mardi 17 Septembre 2024 à 19 h 30.